



FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE DU PRODUIT

ENVIRONMENTAL AND HEALTH PRODUCT DECLARATION

*En conformité avec la norme NF EN 15804+A2:2019-10
et son complément national NF EN 15804/CN+A2:2022-10*



Adhésif Vario® Multitape 60 mm



N° d'enregistrement INIES : 20250846175
Date de réalisation : 27/01/2026
Version : 1.4

Table des matières

Table des matières	2
Avertissement	3
Guide de lecture	3
Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits	3
• Informations générales	4
• Description de l'unité fonctionnelle/déclarée et du produit.....	5
Description de l'unité fonctionnelle/déclarée	5
Description du produit et de son utilisation	5
Données techniques et caractéristiques physiques	5
Preuves d'aptitude à l'usage	5
Description des principaux composés et/ou matériaux pour 1ml de produit.....	5
Information sur la teneur en carbone biogénique.....	6
Description de la durée de vie de référence	6
• Etapes du cycle de vie	7
Etape de production, A1-A3	7
Etape de construction, A4-A5.....	8
Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7.....	10
Etape de fin de vie, C1-C4	10
Bénéfice et charge, D.....	11
• Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie	12
Champ de l'étude	12
Qualité des principales données utilisées pour la réalisation de la FDES	12
Représentativité de la FDES	14
• Résultats de l'analyse de cycle de vie.....	15
• Interprétation du cycle de vie	22
• Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation	23
Air intérieur.....	23
Sol et eau.....	23
• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments	24
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment	24
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment.....	24
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment.....	24
Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment.....	24

Avertissement

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de Saint-Gobain Isover (producteur de la FDES) selon la NF EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN+A2.

Toute exploitation, totale ou partielle, des informations fournies dans ce document doit au minimum être accompagnée de la référence complète de la FDES d'origine ainsi que de son producteur qui pourra remettre un exemplaire complet.

La norme EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN+A2 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

NOTE : La traduction littérale en français de « EPD (*Environmental Product Declaration*) » est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, on utilise couramment le terme de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) qui regroupe à la fois la Déclaration Environnementale et des informations Sanitaires pour le produit faisant l'objet de cette FDES. La FDES est donc bien une "DEP" complétée par des informations sanitaires.

Guide de lecture

Exemple de lecture : $-9,0E-03 = -9,0 \times 10^{-3} = -0,009$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Abréviations utilisées :
 - N/A : Non Applicable
 - UF : Unité Fonctionnelle
 - UD : Unité Déclarée
- Les unités utilisées sont précisées devant chaque flux : le gramme « g », le kilogramme « kg », le Watt « W », le kilowattheure « kWh », le mégajoule « MJ », le kelvin « K », le millimètre « mm », le mètre « m », le kilomètre « km », le mètre carré « m² », le mètre cube « m³ », la mole « mol », le kilo-Becquerel et les unités de comparaison de toxicité écologique (CTUe) et humaine (CTUh).
- Lorsque le module n'est pas évalué, alors la valeur « MND » est affichée

Précaution d'utilisation de la FDES pour la comparaison des produits

Les FDES de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la norme NF EN 15804+A2.

La norme NF EN 15804 définit au § 5.3 « Comparabilité des Déclarations Environnementales Produits pour les produits de construction », les conditions dans lesquelles les produits de construction peuvent être comparés, sur la base des informations fournies par la FDES :

- En dehors du cadre d'un bâtiment, les DEP ne sont pas des outils permettant de comparer des produits et des services de construction.
- Pour l'évaluation de la contribution des bâtiments au développement durable, une comparaison des aspects et des impacts environnementaux doit être entreprise conjointement aux aspects et impacts socioéconomiques relatifs au bâtiment.
- Pour l'interprétation d'une comparaison, des valeurs de référence sont nécessaires. La présente norme ne fixe pas de valeurs de référence.

• Informations générales

Déclaration Environnementale Produit conforme à la norme NF EN ISO 14025 et NF EN 15804+A2.

Editeur de la FDES : Saint-Gobain Isover, Tour Saint-Gobain, 12 place de l'Iris, 92400 Courbevoie

Dans les objectifs d'amélioration continue et d'écoconception, Saint-Gobain Isover a formé des praticien(ne)s en analyse de cycle de vie et réalise en interne des déclarations environnementales produits.

dev_durable_isolation_france@saint-gobain.com

Type de Déclaration Environnementale : « du berceau à la tombe et module D », FDES individuelle

Identification Règle de Catégorie de Produit : La norme EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN+A2 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).

Nom du produit et fabricant(s) représentés : Adhésif Vario® Multitape 60mm, fabriqué par ADHE à l'usine de Chenôve (21), et commercialisée par Saint-Gobain Isover.

Code article : 82461

Circuit de distribution : BtoB

L'étude et la rédaction de cette déclaration ont été réalisées par Océane Dupuis et Sandrine Jacquet.

Rapport d'accompagnement de la déclaration mis à jour le 15 décembre 2025. Les informations relatives à la validité de la FDES sont cohérentes avec les spécifications contenues dans le rapport du projet.

La norme EN 15804 du CEN sert de règle pour la catégorie de produit
Vérification indépendante de la déclaration, conformément à l'EN ISO 14025:2010 <input type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Externe
Vérification par tierce partie externe : Maxime Pousse (ELYS Conseil)
Numéro d'enregistrement au programme INIES conforme ISO 14025 : 20250846175
Date de 1 ^{ère} publication : 03/01/2022
Date de mise à jour : 27/01/2026
Date de vérification : 27/01/2026
Période de validité : <input checked="" type="checkbox"/> 5 ans <input type="checkbox"/> 2 ans à compter de la date de 1 ^{ère} publication

Ces informations sont disponibles à l'adresse suivante : www.inies.fr



• Description de l'unité fonctionnelle/déclarée et du produit

Description de l'unité fonctionnelle/déclarée

En considérant les fonctions de ce produit, l'unité déclarée peut être décrite ainsi :

Assurer la fonction d'un mètre linéaire de jointoiment des lés de membranes et traitement des points singuliers sur une durée de vie de 50 ans.

Description du produit et de son utilisation

Cette Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire des produits (FDES) décrit les impacts environnementaux de l'adhésif Vario® Multitape. Il s'agit d'un adhésif simple face avec grille de renfort et film protecteur. Le produit est conditionné sous forme de rouleau.

Applications : Adhésif de jointement des lés des membranes d'étanchéité à l'air ISOVER déchirable à la main.

La durée de vie d'un adhésif pour cette application est similaire à celle d'un bâtiment, tant que le composant fait partie de celui-ci (souvent fixée à 50 ans).

Données techniques et caractéristiques physiques

Année de marquage CE : /

Réaction au feu : /

Preuves d'aptitude à l'usage

Mise en œuvre : DTA 20/14-335_V1

Description des principaux composés et/ou matériaux pour 1ml de produit

Paramètre	Valeur
Masse d'adhésif	15,5 g de bande adhésive simple face avec grille de renfort 6,3 g de film protecteur
Emballage pour le transport et la distribution	Bague en carton 1,1 g Flasque en carton imprimé 0,07 g Film polyéthylène rétractable 0,03 g Étiquettes papier 0,005 g Cornière en carton 0,05 g Plaque en carton 0,02 g Boîte en carton 1,2 g Film polyéthylène étirable 0,06 g Palette bois 0,9 g
Produits complémentaires pour la pose	Non considérés

Substances de la liste candidate selon le règlement REACH : aucune substance appartenant à la liste est à plus de 0.1% en masse.

Information sur la teneur en carbone biogénique

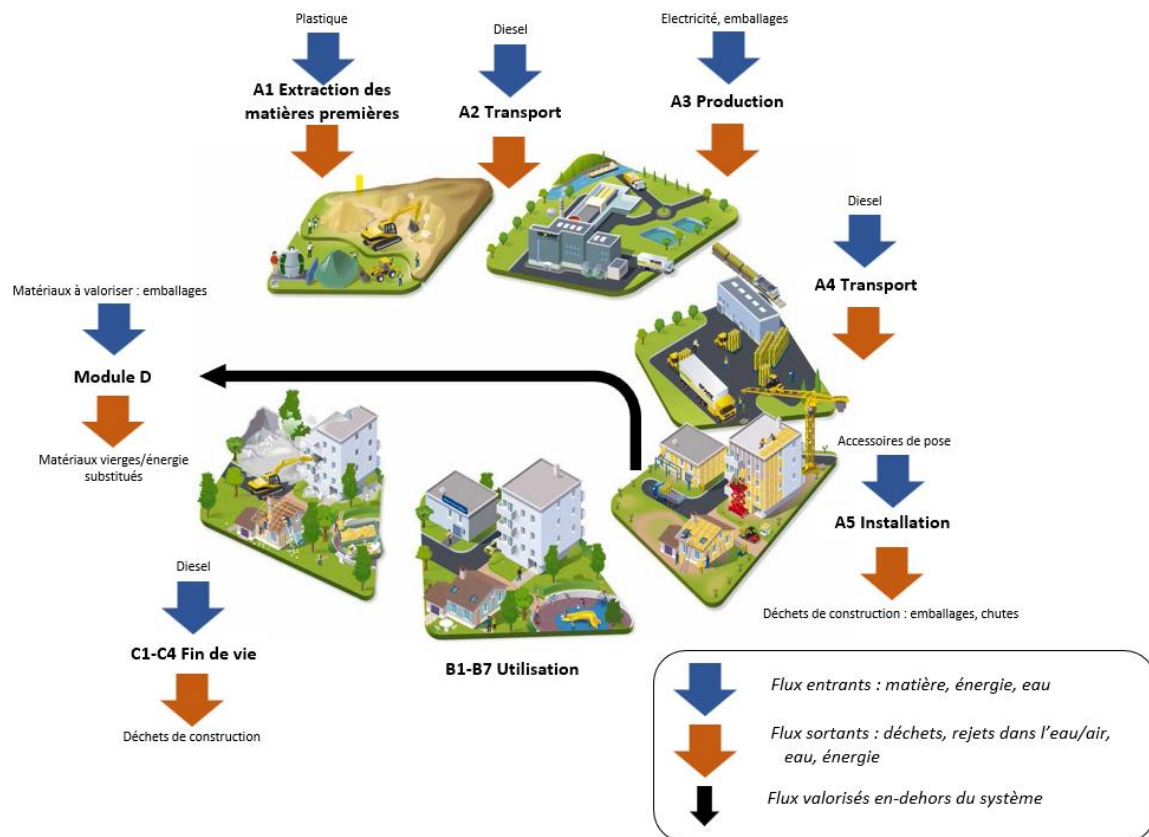
Teneur en carbone biogénique	Valeurs
Teneur en carbone biogénique du produit (à la sortie de l'usine)	2,77E-03 kg C/UD
Teneur en carbone biogénique de l'emballage associé (à la sortie de l'usine)	1,47E-03 kg C/UD

Description de la durée de vie de référence

Durée de vie de référence (DVR)	50 ans
Justification	<p>La DVR choisie pour ce type de produit correspond aux exigences de la norme NF EN 15804/CN:2022-10 (annexe H) dans les conditions d'utilisation de référence.</p> <p>La DVR correspond à la période au bout de laquelle il est supposé une rénovation du bâtiment causée par des besoins indépendants de la durée de vie du produit (pouvant dépasser 50 ans). Le produit conserve ses performances techniques durant la durée totale de son cycle de vie.</p>
Propriétés déclarées du produit (à la sortie de l'usine)	/
Paramètres théoriques d'application	/
Qualité présumée des travaux, lorsque l'installation est conforme aux instructions du fabricant	DTA 20/14-335_V1
Environnement extérieur (pour les applications extérieures)	Non concerné
Environnement intérieur (pour les applications intérieures)	DTA 20/14-335_V1
Conditions d'utilisation	Voir le site internet Isover
Maintenance	Non pertinent

• Etapes du cycle de vie

Schéma du cycle de vie



Périmètre du cycle de vie

Description des frontières du système (X = inclus dans l'ACV ; MND = Module Non Déclaré)														
Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie			Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	Transport	Installation	Utilisation	Maintenance	Réparation	Remplacement	Réhabilitation	Utilisation d'énergie	Utilisation d'eau	Déconstruction / démolition	Transport	Traitement des déchets		Elimination
A1-A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

Etape de production, A1-A3

Description de l'étape :

L'étape de la production du produit adhésif est subdivisée en trois modules : A1, approvisionnement en matières premières ; A2, transport et A3, fabrication.

L'agrégation des modules A1, A2 et A3 est une possibilité donnée par la norme EN 15804+A2. Cette règle est appliquée à cette FDES.

A1 Approvisionnement en matières premières

Ce module prend en compte l'approvisionnement et le traitement de toutes les matières premières et les énergies qui se produisent en amont du procédé de fabrication. En particulier, il couvre l'approvisionnement en matières premières plastiques et papiers pour la fabrication des adhésifs.

A2 Transport à destination du fabricant

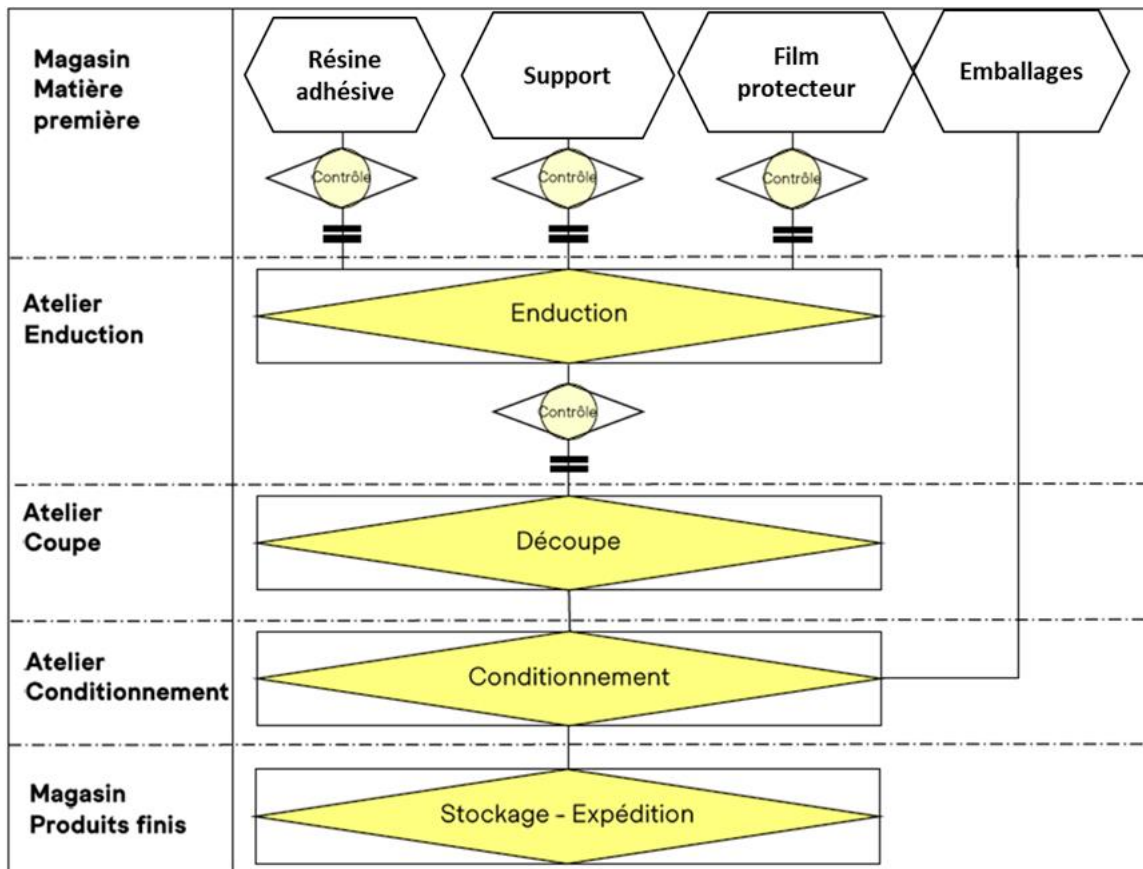
Les matières premières sont transportées jusqu'au site de fabrication. La modélisation comprend, pour chacune des matières premières des transports routiers, fluviaux ou ferroviaires (valeurs moyennes).

A3 Fabrication

Le processus de fabrication se déroule en plusieurs étapes, dont la première et principale consiste en l'enduction de la résine adhésive entre le support et le film protecteur. Cette étape consomme du gaz naturel pour l'évaporation du solvant qui est recyclé. La consommation d'électricité sert à l'alimentation de la ligne (tapis roulant etc.). Après une étape de contrôle, la bande est découpée, roulée puis conditionnée en rouleaux individuels. Le schéma simplifié du procédé de fabrication est fourni dans le diagramme suivant.

De plus, la production des emballages est prise en compte à cette étape.

Diagramme du procédé de fabrication



Etape de construction, A4-A5

Description de l'étape :

L'étape de construction est divisée en deux modules : A4, le transport jusqu'au site de construction et A5, l'installation dans le bâtiment.

Description des scénarios et des informations techniques supplémentaires :

A4 Transport jusqu'au site de construction

Ce module inclut le transport de la sortie d'usine au chantier. Le transport est calculé sur un scénario incluant les paramètres suivants :

Paramètre	Valeur
Type de combustible et consommation du véhicule ou type de véhicule utilisé pour le	Camion norme EURO6 avec une charge utile de 29 t, consommation de diesel de 30 litres pour 100 km

transport, par exemple camion sur longue distance, bateau, etc.	
Distance moyenne jusqu'au chantier	851 km
Utilisation de la capacité (incluant les retours à vide)	100% de la capacité en volume 10% de retours à vide
Densité du produit transporté	2760 ml par palette et 33 palettes par camion
Coefficient d'utilisation de la capacité volumique	Coefficient >1

A5 Installation dans le bâtiment

Ce module comprend les déchets produits lors de l'installation de l'adhésif dans le bâtiment, la production supplémentaire engendrée pour compenser ces pertes et le traitement des déchets de chantier. Les scénarios utilisés pour la quantité de déchets générée lors de la mise en œuvre et le traitement des déchets de chantier sont les suivants :

Paramètre	Valeur
Intrants auxiliaires pour l'installation	Non concerné
Utilisation d'eau	Non concerné
Utilisation d'autres ressources	Non concerné
Description quantitative du type d'énergie (mélange régional) et consommation durant le processus d'installation	Pas d'énergie nécessaire à la mise en œuvre du produit
Déchets produits sur le site de construction avant le traitement des déchets générés par l'installation du produit (spécifiés par type)	5% du produit (adhésif) Film protecteur 6,3 g (produit) Bague en carton 1,1 g (emballage) Flasque en carton imprimé 0,07 g (emballage) Film polyéthylène rétractable 0,03 g (emballage) Etiquettes papier 0,005 g (emballage) Cornière en carton 0,05 g (emballage) Plaque en carton 0,02 g (emballage) Boîte en carton 1,2 g (emballage) Film polyéthylène étirable 0,06 g (emballage) Palette bois 0,9 g (emballage)
Matières (spécifiées par type) produites par le traitement des déchets sur le site de construction, par exemple collecte en vue du recyclage, de la récupération d'énergie, de l'élimination (spécifiées par voie)	Les déchets d'adhésif (produit déclaré) sont destinés à l'enfouissement. Le taux de valorisation des palettes en bois est de 87% ¹ (7% valorisation matière, 80% valorisation énergétique). Elles sont incinérées pour le reste. Les déchets d'emballage sont collectés et recyclés en majorité pour le polyéthylène

¹ ADEME, FCBA. VALORISATION DES PALETTES BOIS EN FIN DE VIE : ETAT DES LIEUX ET PERSPECTIVES D'EVOLUTION. Partie 2, figure 34. https://tywaste.fr/wp-content/uploads/2021/04/VALORISATION-DES-PALETTES-BOIS-EN-FIN-DE-VIE-VALOPAL_Rapport-complet2020.pdf

Paramètre	Valeur
	non imprimé (78,9%) et le carton (57%). Ils sont incinérés (55,6%) et enfouis (44,4%) pour le reste. Le film protecteur est incinéré (55,6%) et enfouï (44,4%).
Emissions directes dans l'air ambiant, le sol et l'eau	Non concerné

Pour les produits concernés, le traitement du carbone biogénique contenu dans le produit et /ou les emballages dépend des fractions valorisées ou éliminées :

- Recyclage : Le contenu en carbone biogénique est une propriété inhérente du matériau. C'est-à-dire que 100% du carbone biogénique contenu dans la fraction recyclée est restitué sous forme de CO₂ (changement climatique biogénique).
- Incinération : Il est supposé une combustion complète du bois. 100% du contenu en carbone biogénique associé est émis sous forme de CO₂, CO et CH₄ dans l'air.
- Enfouissement :
 - Le taux de dégradabilité du carbone biogénique est fixé à 10% pour l'ensemble des éléments biosourcés. La conversion du carbone en CO₂/CH₄ dans l'air suit les hypothèses de l'étude du FCBA².
 - Les 90% de carbone biogénique non dégradé est supposé converti intégralement en CO₂ émis dans l'air sans limite de temps, conformément au §6.3.5.5 de la norme EN15804+A2:2019-10.

La valorisation des fractions recyclées au-delà des frontières du système est décrite dans le paragraphe Bénéfice et charge, D.

Etape d'utilisation (exclusion des économies potentielles), B1-B7

Description de l'étape :

L'étape d'utilisation est divisée en sept modules :

- B1 : Utilisation ou application du produit installé
- B2 : Maintenance
- B3 : Réparation
- B4 : Remplacement
- B5 : Réhabilitation
- B6 : Besoins en énergie durant la phase d'exploitation
- B7 : Besoins en eau durant la phase d'exploitation.

Description des scénarios et des informations techniques supplémentaires :

Aucune opération technique n'est nécessaire durant la phase d'utilisation jusqu'à la fin de vie. Ainsi, les adhésifs n'ont pas d'impact durant cette étape.

Etape de fin de vie, C1-C4

Description de l'étape :

Cette étape inclut les différents modules de fin de vie suivants : C1, déconstruction, démolition ; C2, transport jusqu'au traitement des déchets ; C3, traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage ; C4, élimination.

Description des scénarios et des informations techniques supplémentaires :

² FCBA/CODIFAB. Version 1-2023. GDBAT : Gestion des déchets de produits de construction bois en fin de vie - Phase 2 : Modélisation ACV de la gestion des déchets bois de classes BR1 et BR2. Disponible sur : <https://www.codifab.fr/actions-collectives/modelisation-acv-de-la-gestion-des-dechets-bois-de-classes-br1-et-br2>

C1 Déconstruction, démolition

La déconstruction et/ou le démontage des membranes fait partie de la démolition d'un bâtiment entier. Dans notre cas, il n'y a pas d'opérations de déconstruction spécifiques.

Paramètre	Valeur
Processus de collecte spécifié par type	Collecte avec les déchets de construction mélangés en vue d'un enfouissement : 15,5 g (100%) de l'adhésif.

C2 Transport jusqu'au traitement des déchets

Paramètre	Valeur
Hypothèses pour l'élaboration de scénarios (par exemple transport)	Camion norme EURO6 avec une charge utile de 24 t, consommation de diesel de 30 litres pour 100 km 50 km

C3 Traitement des déchets en vue de leur réutilisation, récupération et/ou recyclage

Le produit est considéré comme étant mis en installation de stockage sans réutilisation, récupération et/ou recyclage.

C4 Elimination

L'adhésif et ses accessoires sont supposés être mis en installation de stockage de déchets non inertes et non dangereux en totalité.

Paramètre	Valeur
Elimination spécifiée par type	100% des déchets de l'adhésif sont destinés à l'enfouissement, soit 15,5 g
Taux de dégradation du carbone biogénique	10%
Emission de dioxyde de carbone biogénique provenant du carbone biogénique résiduel	1,02E-02 kg CO ₂ équivalent

Pour les produits concernés, le modèle de dégradation du carbone biogénique dans la fraction enfouie suit les hypothèses suivantes conformément à l'exigence de la norme EN15804+A2. Le taux de dégradabilité est fixé à 10% pour les emballages (carton, bois) et les autres composants biosourcés du produit. La conversion du carbone en CO₂/CH₄ dans l'air suit les hypothèses de l'étude du FCBA³. Les 90% restant sont supposés être réémis entièrement sous forme de CO₂ dans l'air.

Bénéfice et charge, D

Le module D quantifie les charges et bénéfices potentiels liés à la valorisation du produit en fin de vie. A ce jour, l'adhésif n'entre pas dans une filière de valorisation permettant de justifier des bénéfices induits par du recyclage.

Pour les emballages, le tableau suivant décrit les étapes et/ou entrants sortants pris en compte :

³ FCBA/CODIFAB. Version 1-2023. GDBAT : Gestion des déchets de produits de construction bois en fin de vie - Phase 2 : Modélisation ACV de la gestion des déchets bois de classes BR1 et BR2. Disponible sur : <https://www.codifab.fr/actions-collectives/modelisation-acv-de-la-gestion-des-dechets-bois-de-classes-br1-et-br2>

Matières / matériaux valorisés sortants des frontières du système	Processus de recyclage au-delà des frontières du système	Matières / matériaux / énergie économisés	Quantités associées (g sortant du système/UD)
Films polyéthylène transparents	Régénération des granules de PE par tri, broyage et palettisation	Granules de PE	0,05 g
Carton	Régénération de la pâte à papier par voie chimique	Pâte à papier	1,41 g
Bois de palette	Préparation de débit de bois pour réintégration dans la fabrication de produits bois (types panneaux de particules)	Broyats de palettes pour panneaux	0,06 g
Bois de palette	Valorisation énergétique en chaudière biomasse	Broyats de palettes pour énergie se substituant à du gaz naturel sur le réseau	0,75 g
Bois de palette	Incinération avec récupération d'énergie, rendement électrique + thermique 23%	Broyats de palettes pour énergie se substituant à du gaz naturel sur le réseau	0,12 g

Information pour le calcul de l'analyse de cycle de vie

Champ de l'étude

RCP utilisé	La norme EN 15804+A2 et le complément national NF EN 15804/CN+A2 servent de règles de définition des catégories de produits (RCP).
Frontières du système	Du berceau à la tombe et module D : A1-3, A4-5, B1-7, C1-4, D.
Allocations	Etant donné qu'il n'y a pas de coproduits, les critères d'allocations ne sont pas utilisés.
Méthode de calcul des impacts	Impacts environnementaux conformes NF EN15804+A2 (EF3.1, sans flux long-termes).
Règles de coupure	Non concerné.
Représentativité géographique Temporelle	France, année 2024 (période de collecte des données primaires). Modules génériques base GaBi (Version 10.7.1 2023), et modules Ecoinvent (Version 3.9.1 2022). Le mix électrique résiduel français est considéré d'après les données AIB 2022 ⁴ .
Variabilité des résultats	Il n'y a pas de variabilité intersites.

Qualité des principales données utilisées pour la réalisation de la FDES

L'évaluation de la qualité des principales données spécifiques est la suivante :

⁴ AIB. European Residual Mixes. V1.0, 01 juin 2023. Disponible sur : https://www.aib-net.org/sites/default/files/assets/facts/residual-mix/2022/AIB_2022_Residual_Mix_Results_inclAnnex.pdf

Données spécifiques	<p>59% des données avec une notation moyenne « très bonne » 22% des données avec une notation moyenne « bonne » 18% des données avec une notation moyenne « moyenne » 2% des données avec une notation moyenne « faible »</p>
Données génériques	<p>28% des données avec une notation moyenne « très bonne » 54% des données avec une notation moyenne « bonne » 13% des données avec une notation moyenne « moyenne » 5% des données avec une notation moyenne « faible » 0% des données avec une notation moyenne « très faible »</p> <p>La validation des principales données génériques est la suivante :</p> <p>95% des données secondaires sont plausibles 95% des données secondaires sont complètes 95% des données secondaires sont consistantes avec EN 15804+A2</p>

Justification de l'utilisation de données notées faibles ou très faibles :

- Représentativités géographique et technologique : les données concernées sont principalement les inventaires d'indice géographique RoW et GLO, n'ayant pas de déclinaison plus précise. Cela n'induit pas d'incertitudes sur les calculs dans la mesure où il s'agit de données d'extraction minière, de production de polymères usuels, de transport routier et de combustion d'énergie fossile peu dépendantes du contexte.
- Représentativité temporelle : les bases de données Ecoinvent version 3.9.1 (2023) et Sphera GaBi version 10.7.1 (2022) sont des versions récentes.

Représentativité de la FDES

Géographique	Cette FDES est représentative des adhésifs fabriqués et mis en œuvre en France.
Technologique	Cette FDES est représentative des adhésifs utilisés comme accessoire complémentaire à l'isolation thermique et acoustique, fabriquées selon la technologie employée par Isover.
Temporelle	Cette FDES est représentative d'une fabrication en 2024.
Variabilité des résultats	Il n'y a pas de variabilité intersites.

• Résultats de l'analyse de cycle de vie

Le modèle d'ACV, l'agrégation des données et les impacts environnementaux sont calculés à partir du logiciel GaBi.

Ci-après, les tableaux qui synthétisent les résultats de l'ACV.

Pour rappel :

Exemple de lecture : $-9,0E-03 = -9,0 \times 10^{-3} = -0,009$

Les règles d'affichage suivantes s'appliquent :

- Lorsque le résultat de calcul de l'inventaire est nul, alors la valeur zéro est affichée.
- Lorsque le module n'est pas déclaré, alors la valeur « MNA » est affichée.
- En raison des arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des différents modules.
- Les valeurs négatives de l'étape A5 sont liées à l'application de la méthode proposée à l'annexe M de la norme NF EN 15804/CN+A2.

Exonération de responsabilité quant aux incertitudes des méthodes de calculs des indicateurs d'impacts environnementaux de références et additionnels selon la norme EN15804+A2 :2019 (§5.4.2 ; §7.2.3.3) :

- Exonération de type 1 : Cette catégorie d'impact concerne principalement l'impact éventuel sur la santé humaine des rayonnements ionisants à faible dose du cycle des combustibles nucléaires. Elle ne prend pas en compte les conséquences d'éventuels accidents nucléaires, d'une exposition professionnelle ou de l'élimination de déchets radioactifs dans des installations souterraines. Les rayonnements ionisants potentiels provenant du sol, du radon et de certains matériaux de construction ne sont pas non plus mesurés par cet indicateur.
 - Indicateur(s) concerné(s) : Rayonnements ionisants (santé humaine).
- Exonération de type 2 : Les résultats de ces indicateurs doivent être utilisés avec prudence car les incertitudes de ces résultats sont élevées ou car l'expérience liée à ces indicateurs est limitée.
 - Indicateur(s) concerné(s) : Epuisement des ressources abiotiques (minéraux et métaux) ; Epuisement des ressources abiotiques (fossiles) ; Ecotoxicité (eaux douces) ; Toxicité humaine, effets cancérigènes ; Toxicité humaine, effets non cancérigènes ; Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols ; Besoin en eau.

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Paramètres	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Changement climatique - total - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	5,68E-02	1,16E-03	2,04E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	5,45E-05	0	1,63E-03	-1,63E-03
Changement climatique – combustibles fossiles - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	6,30E-02	1,16E-03	3,65E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	5,45E-05	0	1,63E-03	2,74E-04
Changement climatique - biogénique - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	-6,31E-03	3,57E-07	1,67E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	1,68E-08	0	2,15E-06	-1,90E-03
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	6,64E-05	6,93E-08	3,44E-06	0	0	0	0	0	0	0	0	3,26E-09	0	3,58E-08	4,33E-07
	Le changement climatique mesure les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) ayant la capacité de contribuer à l'élévation moyenne de la température à la surface terrestre. Le bilan des GES comprend les sources des activités humaines (combustibles fossiles, calcination, exploitation de la biomasse, occupation des sols). Il est mesuré en kg de dioxyde de carbone équivalent (de CO ₂ eq.), GES de référence, exprimant les contributions de tous les GES sur une période de 100 ans (après date d'émission dans l'air).														
Appauvrissement de la couche d'ozone - <i>kg CFC 11 equiv/UD</i>	7,44E-08	2,59E-11	3,75E-09	0	0	0	0	0	0	0	0	1,22E-12	0	4,59E-12	1,01E-11
	Cet indicateur est exprimé en kg équivalent trichlorofluorométhane (CFC-11). Il représente les émissions dans l'air de gaz participant à la destruction de la couche d'ozone (O ₃). Lorsque ces gaz atteignent la couche d'ozone, située en haute altitude, ils réagissent avec l'ozone. La baisse induite de concentration d'ozone, filtrant les rayons UV provenant du soleil, est un risque pour la santé.														
Acidification des sols et de l'eau – <i>mol H⁺ equiv/UD</i>	2,59E-04	1,58E-06	1,59E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	7,44E-08	0	1,06E-06	2,17E-06
	L'acidification est le phénomène de réduction du pH du sol et du milieu aquatique, principalement sous l'effet du dioxyde de soufre (SO ₂) et des oxydes d'azote (NOx) et par l'ammoniac gazeux (NH ₃). Ces composés sont notamment issus de la combustion des combustibles fossiles et de l'activité agricole (engrais). L'acidification des écosystèmes a des effets nocifs sur la faune et la flore. Elle est mesurée en mole H ⁺ équivalent.														
Eutrophisation aquatique, eaux douces – <i>kg P equiv/UD</i>	1,86E-06	1,91E-09	9,75E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	8,96E-11	0	1,26E-09	3,57E-08
Eutrophisation aquatique marine – <i>kg N equiv/UD</i>	5,25E-05	3,95E-07	1,00E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	1,86E-08	0	1,94E-06	1,11E-06
Eutrophisation terrestre – <i>mol N equiv/UD</i>	5,61E-04	3,86E-06	4,02E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	1,81E-07	0	4,70E-06	4,69E-06
	L'eutrophisation des milieux aquatiques et terrestres trouve également sa source dans les rejets de composés nitreux (ammoniac, en équivalent azote N) et phosphorés (phosphates, en équivalent phosphore P). En excès dans un écosystème, ils induisent un développement d'algues et microorganismes épuisant les nutriments et l'oxygène pour la faune et la flore préexistante.														
Formation d'ozone photochimique – <i>kg NMVOC equiv/UD</i>	2,39E-04	2,90E-06	1,57E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	1,36E-07	0	2,16E-06	6,16E-07
	L'ozone se forme en basse altitude par conjonction des NOx, des composés organiques volatils (COV) issus des combustibles fossiles principalement, auxquels s'ajoute l'action du Soleil. Un excès d'ozone en basse altitude est nocif pour la santé et contribue aussi à l'effet de serre. Elle est mesurée en kg de COV non méthane (NMVOC) équivalent														
Epuisement des ressources abiotiques - minéraux et métaux - <i>kg Sb equiv/UD</i>	3,96E-07	1,83E-10	2,06E-08	0	0	0	0	0	0	0	0	8,57E-12	0	3,39E-10	1,48E-09
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles - <i>MJ/UD</i>	1,66	1,57E-02	8,67E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	7,39E-04	0	3,64E-03	5,41E-03
	Les ressources présentes dans la croûte terrestre sont présentes en quantité finies. En fonction du gisement disponible, leur vitesse d'extraction se traduit par un taux d'épuisement en ressources fossiles pour les énergies et en ressources minérales/métalliques pour les matières premières.														
Besoin en eau - <i>m³ de privation equiv dans le mond /UD</i>	4,45E-02	3,67E-05	2,46E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	1,73E-06	0	1,93E-04	2,93E-04
	Le besoin en eau traduit une consommation d'eau, au sens privatif, en fonction des réserves disponibles localement et de leur taux de renouvellement naturel. Cette mesure permet de pondérer le stress hydrique de façon spatio-temporelle dans la consommation d'eau.														

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ADDITIONNELS

Paramètres	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Emissions de particules fines - <i>Indice de maladies/UD</i>	2,34E-09	7,84E-11	1,46E-10	0	0	0	0	0	0	0	0	3,68E-12	0	2,45E-11	9,94E-12
Rayonnements ionisants (santé humaine) - <i>kBq de U235 equiv/UD</i>	1,28E-02	6,91E-06	6,67E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	3,25E-07	0	1,04E-05	1,12E-04
Ecotoxicité (eaux douces) - <i>CTUe/UD</i>	3,23E-01	7,09E-03	4,42E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	3,33E-04	0	5,95E-03	2,21E-03
Toxicité humaine, effets cancérigènes - <i>CTUh/UD</i>	3,48E-11	1,59E-13	3,53E-12	0	0	0	0	0	0	0	0	7,47E-15	0	1,15E-13	1,96E-13
Toxicité humaine, effets non cancérigènes - <i>CTUh/UD</i>	1,06E-09	8,38E-12	6,55E-11	0	0	0	0	0	0	0	0	3,94E-13	0	3,82E-12	6,83E-12
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols - <i>Sans dimension/UD</i>	1,77	8,80E-04	9,15E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	4,13E-05	0	8,86E-03	-9,55E-02

UTILISATION DES RESSOURCES

Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UD	3,32E-01	5,69E-05	2,94E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	2,67E-06	0	1,79E-04	-4,95E-03
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - MJ/UD	1,51E-01	0	-2,00E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,35E-03
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UD	4,82E-01	5,69E-05	9,44E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	2,67E-06	0	1,79E-04	-1,60E-03
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UD	1,12	1,57E-02	5,96E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	7,39E-04	0	3,65E-03	5,41E-03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UD	5,66E-01	0	2,83E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UD	1,68	1,57E-02	8,78E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	7,39E-04	0	3,65E-03	5,41E-03
Utilisation de matière secondaire - kg/UD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-5,67E-04
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UD	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UD	1,07E-03	8,56E-07	5,90E-05	0	0	0	0	0	0	0	0	4,02E-08	0	4,49E-06	6,82E-06

CATEGORIE DE DECHETS

Utilisation des ressources	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Déchets dangereux éliminés - <i>kg/UD</i>	1,93E-06	1,06E-07	1,15E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	5,00E-09	0	1,69E-08	1,44E-08
Déchets non dangereux éliminés - <i>kg/UD</i>	2,94E-02	2,95E-05	6,90E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	1,39E-06	0	1,55E-02	5,32E-05
Déchets radioactifs éliminés - <i>kg/UD</i>	7,35E-06	1,58E-09	3,74E-07	0	0	0	0	0	0	0	0	7,42E-11	0	2,36E-09	2,76E-08

FLUX SORTANTS

Flux sortants	Etape de production	Etape de construction		Etape d'utilisation							Etape de fin de vie				D Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 / A2 / A3	A4 Transport	A5 Installation	B1 Utilisation	B2 Maintenance	B3 Réparation	B4 Remplacement	B5 Réhabilitation	B6 Utilisation de l'énergie	B7 Utilisation de l'eau	C1 Déconstruction / démolition	C2 Transport	C3 Traitement des déchets	C4 Elimination	
Composants destinés à la réutilisation - <i>kg/UD</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - <i>kg/UD</i>	0	0	7,18E-04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - <i>kg/UD</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - <i>MJ/UD</i>	3,21E-04	0	6,83E-03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - <i>MJ/UD</i>	6,58E-04	0	1,91E-02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Energie Gaz et Process fournie à l'extérieur - <i>MJ/UD</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Impacts/Flux <i>unité</i>	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Impacts environnementaux						
Changement climatique - total - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	5,68E-02	2,15E-02	0	1,69E-03	8,00E-02	-1,63E-03
Changement climatique – combustibles fossiles - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	6,30E-02	4,81E-03	0	1,68E-03	6,95E-02	2,74E-04
Changement climatique - biogénique - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	-6,31E-03	1,67E-02	0	2,17E-06	1,04E-02	-1,90E-03
Changement climatique - occupation des sols et transformation de l'occupation des sols - <i>kg CO₂ equiv/UD</i>	6,64E-05	3,51E-06	0	3,91E-08	7,00E-05	4,33E-07
Appauvrissement de la couche d'ozone - <i>kg CFC 11 equiv/UD</i>	7,44E-08	3,78E-09	0	5,81E-12	7,82E-08	1,01E-11
Acidification des sols et de l'eau – <i>mol H⁺ equiv/UD</i>	2,59E-04	1,75E-05	0	1,13E-06	2,78E-04	2,17E-06
Eutrophisation aquatique, eaux douces – <i>kg P equiv/UD</i>	1,86E-06	9,94E-08	0	1,35E-09	1,97E-06	3,57E-08
Eutrophisation aquatique marine – <i>kg N equiv/UD</i>	5,25E-05	1,04E-05	0	1,96E-06	6,49E-05	1,11E-06
Eutrophisation terrestre – <i>mol N equiv/UD</i>	5,61E-04	4,41E-05	0	4,88E-06	6,10E-04	4,69E-06
Formation d'ozone photochimique – <i>kg NMVOC equiv/UD</i>	2,39E-04	1,86E-05	0	2,30E-06	2,60E-04	6,16E-07
Epuisement des ressources abiotiques - minéraux et métaux - <i>kg Sb equiv/UD</i>	3,96E-07	2,08E-08	0	3,48E-10	4,17E-07	1,48E-09
Epuisement des ressources abiotiques – combustibles fossiles - <i>MJ/UD</i>	1,66	1,02E-01	0	4,38E-03	1,76	5,41E-03
Besoin en eau - <i>m³ de privation equiv dans le monde/UD</i>	4,45E-02	2,50E-03	0	1,95E-04	4,72E-02	2,93E-04
Indicateurs d'impacts environnementaux additionnels						
Emissions de particules fines - <i>Indice de maladies / UD</i>	2,34E-09	2,24E-10	0	2,82E-11	2,59E-09	9,94E-12
Rayonnements ionisants (santé humaine) - <i>kBq de U235 equiv / UD</i>	1,28E-02	6,74E-04	0	1,07E-05	1,35E-02	1,12E-04
Ecotoxicité (eaux douces) - <i>CTUe / UD</i>	3,23E-01	5,13E-02	0	6,28E-03	3,81E-01	2,21E-03
Toxicité humaine, effets cancérigènes - <i>CTUh / UD</i>	3,48E-11	3,69E-12	0	1,22E-13	3,86E-11	1,96E-13
Toxicité humaine, effets non cancérigènes - <i>CTUh / UD</i>	1,06E-09	7,39E-11	0	4,21E-12	1,13E-09	6,83E-12
Impacts liés à l'occupation des sols / Qualité des sols - <i>Sans dimension / UD</i>	1,77	9,24E-02	0	8,90E-03	1,87	-9,55E-02
Consommation des ressources						
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières - <i>MJ/UD</i>	3,32E-01	2,95E-02	0	1,82E-04	3,62E-01	-4,95E-03
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières - <i>MJ/UD</i>	1,51E-01	-2,00E-02	0	0	1,31E-01	3,35E-03
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - <i>MJ/UD</i>	4,82E-01	9,50E-03	0	1,82E-04	4,92E-01	-1,60E-03

IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Agrégation des différents modules pour réaliser un « Total d'étape » ou « Total Cycle de vie »

Impacts/Flux <i>unité</i>	Etape de production	Etape de construction	Etape d'utilisation	Etape de fin de vie	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières - MJ/UD	1,12	7,53E-02	0	4,39E-03	1,19	5,41E-03
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières - MJ/UD	5,66E-01	2,83E-02	0	0	5,94E-01	0
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) - MJ/UD	1,68	1,04E-01	0	4,39E-03	1,78	5,41E-03
Utilisation de matière secondaire - kg/UD	0	0	0	0	0	-5,67E-04
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables - MJ/UD	0	0	0	0	0	0
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables - MJ/UD	0	0	0	0	0	0
Utilisation nette d'eau douce - m ³ /UD	1,07E-03	5,99E-05	0	4,53E-06	1,13E-03	6,82E-06
Catégories de déchets						
Déchets dangereux éliminés - kg/UD	1,93E-06	2,21E-07	0	2,19E-08	2,18E-06	1,44E-08
Déchets non dangereux éliminés - kg/UD	2,94E-02	6,93E-03	0	1,55E-02	5,18E-02	5,32E-05
Déchets radioactifs éliminés - kg/UD	7,35E-06	3,76E-07	0	2,43E-09	7,73E-06	2,76E-08
Flux sortants						
Composants destiné à la réutilisation - kg/UD	0	0	0	0	0	0
Matériaux destinés au recyclage - kg/UD	0	7,18E-04	0	0	7,18E-04	0
Matériaux destinés à la récupération d'énergie - kg/UD	0	0	0	0	0	0
Energie Electrique fournie à l'extérieur - MJ/UD	3,21E-04	6,83E-03	0	0	7,15E-03	0
Energie Vapeur fournie à l'extérieur - MJ/UD	6,58E-04	1,91E-02	0	0	1,98E-02	0
Energie gaz et process fournie à l'extérieur - MJ/UD	0	0	0	0	0	0

• Interprétation du cycle de vie

Impacts Environnementaux / Etapes	Etape de production (A1-A3)	Etape de construction (A4-A5)	Etape de vie en oeuvre (B1-B7)	Etape de fin de vie (C1-C4)	Total cycle de vie	Bénéfices et charges au-delà des frontières du système (D)
Changement climatique - total <i>kg CO₂ equiv /UF</i>	5,7E-02	2,2E-02	0	1,7E-03	8,0E-02 <i>kg CO₂ equiv/UF</i>	-1,6E-03
Epuisement des ressources abiotiques - minéraux et métaux <i>kg Sb equiv/UF</i>	4,0E-07	2,1E-08	0	3,5E-10	4,2E-07 <i>kg Sb equiv/UF</i>	1,5E-09
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire [1] <i>MJ/UF</i>	2,2	1,1E-01	0	4,6E-03	2,3 <i>MJ/UF</i>	3,8E-03
Utilisation nette d'eau douce <i>m³ /UF</i>	1,1E-03	6,0E-05	0	4,5E-06	1,1E-03 <i>m³/UF</i>	6,8E-06
Déchets éliminés [2] <i>kg/UF</i>	2,9E-02	6,9E-03	0	1,6E-02	5,2E-02 <i>kg/UF</i>	5,3E-05

[1] Somme de : "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables" + "Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables".
 [2] Somme de : "Déchets dangereux éliminés" + "Déchets non dangereux éliminés" + "Déchets radioactifs éliminés".

Les impacts associés au changement climatique total sont principalement liés à l'étape d'extraction et de production des matières premières A1. A l'étape de fabrication en A3, la première source d'émission de gaz à effet de serre est due à l'utilisation d'énergies comme l'électricité et le gaz naturel. Quant au transport du produit en A4, il s'agit d'une contribution secondaire par rapport au cycle de vie.

Une tendance similaire est visible pour l'épuisement des ressources abiotiques – minéraux et métaux et l'utilisation des ressources d'énergie primaire liés majoritairement à la production des matières premières (A1).

La consommation d'eau visible à l'étape de production est liée à la consommation d'énergie (électricité) et à la production en A3.

Les déchets non-dangereux sont éliminés aux étapes d'extraction et de production des matières premières ainsi qu'en fin de vie du produit, où celui-ci est totalement enfoui.

- Informations additionnelles sur le relargage de substances dangereuses dans l'air intérieur, le sol et l'eau pendant l'étape d'utilisation
-

Air intérieur

COV et formaldéhyde

Le classement sanitaire du produit Adhésif Vario® Multitape 60mm est A+ selon l'arrêté du 19 avril 2011 relatif à l'étiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils.



Le rapport de mesure attestant ce classement sanitaire, est le rapport de Bureau Veritas N° C-230620-05072-001 du 31/07/2020 établi pour ce produit.

Emissions radioactives

Aucun essai n'a été réalisé.

Sol et eau

Sans objet car ce produit n'est en contact ni avec l'eau destinée à la consommation humaine, ni avec les eaux de ruissellement, les eaux d'infiltration, la nappe phréatique ni encore avec les eaux de surface.

• Contribution du produit à la qualité de vie à l'intérieur des bâtiments

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort hygrothermique dans le bâtiment

Dans les systèmes d'isolation des combles ou des murs, l'ajout d'une membrane d'étanchéité est envisageable pour améliorer la performance hygrothermique du système.

Dans les systèmes d'isolation des combles ou des murs, l'ajout d'une membrane d'étanchéité est envisageable pour améliorer la performance hygrothermique du système.

Les adhésifs sont une composante des systèmes d'étanchéité avec membranes hygro-régulantes sous avis technique 20/14-335 et 336. Le Document Technique d'Application 20/14-335 caractérise l'étanchéité à l'eau, à l'air et à la vapeur d'eau des membranes Vario® et Vario® XTRA appliquées en toiture.

- A l'eau : le procédé ne participe pas à l'étanchéité à l'eau.
- A l'air : les mesures réalisées en laboratoire et in situ permettent de considérer que la paroi isolée à l'aide de ce procédé est étanche à l'air, et de valider la faisabilité d'une étanchéité à l'air sur un bâtiment avec un coefficient $Q_{4Pa_surf} \leq 0,6$ (m³/h)/m². Sous réserve que les autres parties de l'enveloppe du bâtiment soient étanches à l'air, le procédé contribue donc à l'atteinte des exigences réglementaires en matière d'étanchéité à l'air.
- A la vapeur d'eau : le procédé participe à l'étanchéité à la vapeur d'eau au moyen des membranes hygrovariables VARIO® / VARIO® XTRA et des solutions de continuité adoptées, en limitant le risque de ventilation parasite de lames d'air situées côté intérieur de l'isolation.

Les adhésifs Vario® KB1 et Multitape, associés aux membranes pare-vapeur STOPVAP et STOPVAP 90, participent au traitement de l'étanchéité à l'air des systèmes d'isolation de murs. Ils agissent plus particulièrement au niveau des points singuliers. Il existe un Document technique d'application 20/14-318_V1 pour ces membranes.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort acoustique dans le bâtiment

Non concerné, aucun essai concernant le confort acoustique n'a été réalisé.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort visuel dans le bâtiment

Non concerné, aucun essai concernant le confort visuel n'a été réalisé.

Caractéristiques du produit participant à la création des conditions de confort olfactif dans le bâtiment

Aucun essai concernant le confort olfactif n'a été réalisé.